

Quid de documents rendant compte des travaux du Comité scientifique ?



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 21 janvier 2021

Source [Boulevard Voltaire] À la suite d'une requête de Maître Clarisse Sand, la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) reconnaît qu'il n'existe aucun enregistrement ou compte rendu des séances du Comité scientifique Covid-19 qui propose au gouvernement les mesures liées à la crise sanitaire.

De même, aucune liste des experts sollicités n'est accessible, contrairement à ce que prévoient la loi et le règlement.

Au micro de *Boulevard Voltaire*, explications de Me Clarisse Sand.

Retrouvez l'interview [en cliquant ici](#)